

Rapport annuel 2018

1. Comité

En 2018, le Comité a tenu trois séances ordinaires et une retraite d'une journée entière. Lors de sa retraite le Comité a effectué une évaluation de la mise en œuvre de la stratégie 2016-2020. Il a par ailleurs discuté de la planification financière du Réseau à long terme et des thèmes des contributions des ONG à la *List of Issues*.

Rotation de la présidence: En janvier 2018 le Comité a décidé d'introduire une présidence du Comité tournante avec une durée d'un an chacune. L'année 2018 a été présidée par Valentina Darbellay (Terre des hommes – Aide à l'enfance). La vice-présidence était assurée par Irene Meier (Pro Juventute).

Changement au sein du Comité: Après la démission du Comité de *Kinderanwaltschaft Schweiz* en janvier 2018, les organisations membres ont élu *Integras Association professionnelle pour l'éducation sociale et la pédagogie spécialisée* au Comité lors de l'assemblée générale du 27 mars 2018. Integras est représenté par sa directrice, Gabriele E. Rauser.

En outre il y a eu d'autres changements de personnel au sein du Comité : *Protection de l'enfance Suisse* est nouvellement représentée par Regula Bernhard-Hug, le *CSAJ* est maintenant représenté par Lea Meister, Julika Funk (*Fondation Village d'enfants Pestalozzi*) a quitté l'association fin août 2018 – la représentation de la *Fondation* au sein du Comité est assurée par Simone Hilber depuis septembre 2018. Par ailleurs il y a eu deux changements de personnel temporaires en raison de congés maternité : le remplacement de la directrice du Réseau suisse des droits de l'enfant Rahel Wartenweiler est assurée par Simone Renner depuis octobre 2018 jusqu'à fin-mars 2019 et le remplacement d'Irene Meier (vice-présidente et membre du Comité pour *Pro Juventute*) est assuré par Matias Dabbene depuis décembre 2018 et probablement jusqu'à mai 2019. Simone Hilber assume la vice-présidence durant cette période.

2. Membres

En 2018 le Réseau suisse des droits de l'enfant a continué à grandir ; près de sept nouveaux membres ont été recrutés. Ainsi à la fin de l'année le Réseau comptait plus de 50 organisations membres – plus que jamais auparavant.

Avec *l'association faîtière pour l'animation enfance et jeunesse en milieu ouvert AFAJ*, ainsi que le *Schulsozialarbeitsverband SSAV*, le Réseau a pu renforcer sa base avec des organisations proches de la pratique dans le travail direct avec les enfants et les jeunes :

Avec l'adhésion de la *Stiftung Pro UKBB*, du *Transgender Network Switzerland*, de la *Fondation Missing Children Switzerland*, et de l'*Organisation One Laptop per Child, Section Suisse (OLPC Switzerland*) le Réseau s'est enrichi de quatre nouveaux membres qui élargissent l'éventail de l'expertise thématique en matière de droits de l'enfant dans les domaines des soins de santé, des personnes trans*, des enfants disparus et des technologies de la communication. Par ailleurs, le Réseau a pu renforcer ses racines en Suisse romande avec les deux dernières organisations. Et finalement, avec l'association *Ombudsstelle Kinderrechte (OMKI)* le Réseau a gagné un autre partenaire important pour les efforts visant à mettre en place d'une instance de recours nationale indépendante de plainte pour les droits de l'enfant en Suisse.

Ces sept nouvelles adhésions sont très réjouissantes et l'expertise ainsi gagnée renforce le Réseau en tant que plaque tournante de compétences pour les droits de l'enfant, en particulier dans le cadre des travaux en cours pour la procédure de présentation du rapport étatique.



3. Procédure de présentation des rapports sur la Convention des droits de l'enfant

Nouveautés dans la procédure de présentation du rapport étatique sur la Convention des droits de l'enfant

En février 2018, sur l'invitation du Comité des droits de l'enfant, la Suisse a décidé d'une procédure simplifiée de présentation des rapports sur la Convention des droits de l'enfant (voir calendrier de la procédure de présentation des rapports en annexe).

La nouvelle procédure s'appelle *List of issues Prior to Reporting (LOIPR)*. Avant le rapport étatique le Comité va maintenant envoyer une liste avec des questions sur des thèmes centraux pour la mise en œuvre des droits de l'enfant *(List of Issues)*. Le rapport étatique devra ensuite uniquement se référer à cette liste de thèmes et plus – comme auparavant – sur la mise en œuvre de tous les articles de la Convention. La liste de thèmes pose ainsi les bases pour la suite de la procédure de présentation du rapport.

La nouvelle procédure doit permettre aux Etats de concentrer leurs rapports sur des questions clés. Le but est de renforcer la procédure de présentation des rapports sur la Convention des droits de l'enfant et de la rendre plus efficace.¹

La décision de la Suisse d'élaborer le rapport selon la nouvelle procédure a également un impact sur la participation de la société civile à la procédure de présentation du rapport : les organisations ont maintenant la possibilité de participer activement à la procédure de présentation du rapport à trois moments différents : premièrement les organisations œuvrant dans le domaine des droits de l'enfant peuvent soumettre une contribution à la liste des thèmes et deuxièmement elles peuvent soumettre un rapport des ONG détaillé. Troisièmement le Comité continuera à inviter les représentantes et représentants de la société civile à Genève pour un échange direct.

Coordination de la participation des organisations suisses œuvrant dans le domaine des droits de l'enfant par le Réseau suisse des droits de l'enfant

Le Réseau suisse des droits de l'enfant était prêt pour cette décision et a commencé le travail pour le prochain cycle de rapport en 2018. Deux groupes de travail constitués d'organisations membres ont été créés à cet effet :

- 1. Un groupe de travail chargé de l'élaboration de la contribution des ONG à la *List of Issues* et du rapport des ONG qui en découle
- 2. Un groupe de travail pour la participation des enfants et des jeunes à la procédure de présentation du rapport.

Etat d'avancement des travaux des groupes de travail à fin 2018

Contribution des ONG à la List of Issues prior to reporting (LOIPR)

Le groupe de travail s'est réuni pour la première fois en mai 2018 et a travaillé intensivement durant l'année pour la soumission de la liste des thèmes urgents. En juin et juillet 2018 a eu lieu une consultation des organisations membres sur les thèmes les plus urgents pour la mise en œuvre de la CDE. Le grand nombre de retours des organisations membres constitue une base très solide pour la soumission du Réseau suisse des droits de l'enfant relative à la *List of Issues*. Le groupe de travail a ensuite élaboré une proposition destinée au Comité pour la sélection des thèmes, sur lesquels le Comité a pris une décision lors de sa retraite en août 2018. Par la suite, les contributions des membres ont été traitées et rédigées et ont été soumises aux membres pour consultation mi-novembre 2018.

¹ L'introduction de la nouvelle procédure remonte à une résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies (68/268) de l'année 2014, qui souhaite réformer et renforcer les organes droits de l'homme de l'ONU.



Child Rights Network Switzerland

Fin décembre 2018, le Comité des droits de l'enfant a informé que la procédure de présentation des rapports de la Suisse serait reportée de la 83ème à la 84ème session du Comité des droits de l'enfant. Cela retarde de quatre mois tout le cycle de présentation des rapports et signifie également que la soumission de la *List of Issues* pour la société civile suisse a été reportée au 1er juillet 2019. Ce changement a été accueilli positivement en raison du délai de soumission de la LOIPR pour le Réseau initialement très serré.

Participation des enfants et des jeunes

Le groupe de travail « rapport des enfants et des jeunes » a également commencé son travail en mai 2018. Le but était la construction d'un projet commun à caractère novateur : faire participer directement les enfants et les jeunes à la procédure de présentation des rapports sur la CDE. Ce projet est le premier du genre en Suisse et a été mis sur pieds lors d'une phase pilote en 2018. Les enfants et les jeunes réfléchissent à la situation des droits de l'enfant en Suisse à travers des canaux et des structures de participation déjà existants des organisations membres, comme par exemple dans le cadre de la Session suisse des jeunes, de la Conférence nationale des enfants ou dans des activités de projet dans les écoles. Le thème a suscité beaucoup d'intérêt. Les résultats récoltés lors de la phase pilote sont très pertinents et sont donc soumis au Comité des droits de l'enfant en tant que contribution à la liste des thèmes urgents de la part des enfants et des jeunes.

Parallèlement, le financement pour la continuation du projet était une préoccupation du Réseau. Une partie des fonds nécessaires à la mise en œuvre en 2019-2021 ont déjà été obtenus.² Le but est de permettre aux enfants et aux jeunes en Suisse de participer systématiquement à un « rapport des enfants et des jeunes » au Comité des droits de l'enfant. Le projet s'appuie donc également sur les expériences et les recommandations relatives à la participation des enfants et des jeunes issues du « Projet Erasmus+ ».

<u>Projet Erasmus+ « Best Practice de la participation des enfants et des jeunes dans les réseaux autrichien, allemand et suisse des droits de l'enfant »</u>

Le projet conjoint avec les réseaux allemand et autrichien des droits de l'enfant s'est achevé au printemps 2018. Sur une période d'environ un an et demi les trois réseaux ont échangé sur le sujet de la participation des enfants et des jeunes dans le cadre d'un projet Erasmus+.

Le point central de cette collaboration était la question de savoir comment les enfants et les jeunes peuvent s'impliquer dans la procédure de présentation des rapports sur la mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant. En tant qu'expertes et experts de leur propre situation doivent ils pouvoir exposer leur point de vue sur la promotion et la protection de leurs droits au Comité des droits de l'enfant. Des représentantes et représentants des trois réseaux des droits de l'enfant ont discuté de ce thème avec des jeunes et avec des membres du Comité des droits de l'enfant. Les résultats des rencontres d'échange ont été intégrés dans le document « Wie kann Kinder- und Jugendbeteiligung im UN-Kinderrechte-Monitoring-Prozess gelingen?"».3

Dans le cadre du projet un groupe de travail du Réseau suisse des droits de l'enfant a également formulé des recommandations pour la participation des enfants et des jeunes. Ces recommandations servent de base au Réseau pour les travaux relatifs à la prochaine procédure d'élaboration de rapport.⁴

Suivi des observations finales 2015

² La portée de l'ensemble du projet dépend entièrement des ressources financières à disposition.

⁴ Réseau suisse des droits de l'enfant (2018); <u>Empfehlungen zur Beteiligung von Kindern und Jugendlichen in der Arbeit des Netzwerks Kinderrechte Schweiz</u>

³ Netzwerk Kinderrechte Österreich, Netzwerk Kinderrechte Schweiz, Netzwerk zur Umsetzung der UN-Kinderrechtskonvention Deutschland (2018): <u>Erasmus+ Jugend in Aktion Projekt "Best Practice der Kinder- und Jugendbeteiligung in den Kinderrechte-Netzwerken Österreich, Deutschland und Schweiz".</u>



Child Rights Network Switzerland

En 2018 le travail de monitoring des organisations membres était étroitement lié à la consultation sur les thèmes pour la prochaine *List of issues*. Par ailleurs, à l'occasion de la journée internationale des droits de l'enfant (20 novembre), le Réseau à une nouvelle fois publié son bilan annuel sur les recommandations structurelles du Comité des droits de l'enfant. Pour la première fois ce dernier a également été publié sur la plateforme en ligne Politique enfance et jeunesse Suisse de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) et la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS)⁵.

En 2018 le bureau a également mené des présentations et des discussions sur les Observations finales auprès de groupes de parties prenantes et a publié des articles sur la mise en œuvre des recommandations dans des revues spécialisées (voir point 6 dialogue).

Dans le cadre de l'interpellation de Maury Pasquier⁶ traitée durant la session d'hiver, le Réseau a donné dans une lettre des informations au Conseil des Etats sur l'état et les lacunes de la mise en œuvre en Suisse des recommandations de 2015.⁷

Avec un communiqué de presse⁸ le Réseau a par ailleurs lancé l'analyse par la société civile du paquet de mesures de la Confédération sur la mise en œuvre des recommandations de 2018 tant attendue (publication le 19 décembre 2018). Pour le Réseau les mesures de la Confédération ne vont pas assez loin dans différents domaines. Pour cette raison le Réseau continuera à étudier le paquet de mesures en profondeur lors du Monitoring de 2019.

Examen périodique universel (EPU)

Le troisième Examen périodique universel (EPU) de la Suisse s'est achevé le 15 mars 2018 à Genève. Au total plus de 100 Etats ont formulé 251 recommandations sur la situation des droits de l'homme en Suisse. Le Conseil fédéral accepte 160 de ces recommandations et en rejette 91. Le Réseau suisse des droits de l'enfant a effectué une évaluation des recommandations pertinentes du point de vue des droits de l'enfant et l'a publiée sur son site internet⁹. En tant que membre du groupe de travail de la Plateforme des ONG suisses pour les droits humains, le Réseau suisse des droits de l'enfant avait participé à la rédaction du rapport des ONG sur la procédure de l'EPU.

4. Monitoring

Le Réseau a continuellement enregistré l'actualité relative à la politique des droits de l'enfant au niveau du Parlement, de la juridiction nationale et de la couverture médiatique et a communiqué via son site internet et sa newsletter. En plus des nouvelles politiques, la newsletter a inclus des informations de fond issues de la science et la pratique et a rendu compte des activités centrales du Réseau lui-même et d'autres acteurs dans le domaine des droits de l'enfant.

5. Communication : Site internet, newsletter et communiqués de presse

Sous sa rubrique « actualités » le Réseau a publié au total 40 courts articles en allemand et en français et a envoyé cinq newsletter bilingues. Les organisations membres ont désormais la

⁵ Plateforme Politique enfance et jeunesse Suisse (2018) : <u>Bilan 2018 de la mise en œuvre des</u> Concluding Observations du Comité des droits de l'enfant de l'ONU : Recommandations structurelles

⁶ Interpellation de la Conseillère aux Etats Maury Pasquier (2018) : <u>Mesures pour la mise en œuvre des recommandations du Comité des droits de l'enfant de l'ONU du 4 février 2015</u>

⁷ Réseau suisse des droits de l'enfant (2018): <u>Soutien à l'interpellation au Conseil des Etats pour la mise</u> en œuvre des recommandations du Comité des droits de l'enfant de 2015

⁸ Réseau suisse des droits de l'enfant (2018) : <u>Paquet de mesures du Conseil fédéral : Engagement en faveur des droits de l'enfant tardif et sélectif – Prise de position Réseau suisse des droits de l'enfant suisse</u>

⁹ Réseau suisse des droits de l'enfant (2018): Conseil des droits de l'homme : Recommandations pour la mise en œuvre des droits de l'enfant



Child Rights Network Switzerland

possibilité de communiquer sur des sujets actuels relatifs aux droits de l'enfant dans une tribune prévue à cet effet accessible au grand public.

Un aperçu et une rétrospective des objets pertinents du point de vue des droits de l'enfant ont été élaborés pour toutes les sessions des Chambres fédérales. En outre, le Réseau a informé les membres de l'association de toutes les actualités dans le domaine des droits de l'enfant par l'envoi hebdomadaire d'un monitoring recouvrant les médias, des arrêts du Tribunal fédéral et la politique nationale.

En collaboration rédactionnelle avec la traductrice Stéphanie Aubert et le traducteur Nicola Dänzer les articles du site internet et la newsletter sont publiés en allemand et en français.

6. Communication: Dialogue

Cette année les observations finales du Comité des droits de l'enfant étaient au centre des dialogues du Réseau avec les groupes de parties prenantes issus de la Confédération, des cantons, du Parlement, de comités spécialisés, de groupes professionnels, de la société civile et d'organisations membres.

En raison du large spectre des thèmes de la politique de l'enfance et de la jeunesse de la CDE, le Réseau s'est principalement concentré sur les dialogues sur des thèmes qui sont traités dans la procédure de présentation de rapport sous le titre « Mesures générales pour l'application » (*General Measures of Implementation*: article 4, article 42, article 44 alinéa 6 CDE). Dans le cas de questions spécifiques relatives aux droits de l'enfant le secrétariat a tendance à faire preuve de retenue.

Le Réseau suisse des droits de l'enfant a sensibilisé au sujet des Observations finales et des droits de l'enfant dans les discussions et présentations suivantes :

- Présentation sur la CDE et les Observations finales à une formation continue pour enseignants à la haute école spécialisée Agogis à Zurich (éducation sociale et éducation de l'enfance), (Rahel Warteinweiler, directrice) suivi d'un workshop sur la mise en œuvre des droits de l'enfant dans la pratique (Julika Funk, membre du Comité), 12 mars 2018.
- Présentation sur la procédure de présentation du rapport étatique et sur les recommandations du Comité des droits de l'enfant lors d'une séance de l'intergroupe parlementaire enfance et jeunesse, 12 septembre 2018 (Rahel Wartenweiler, directrice)
- Exposé sur le thème « La voix des enfants dans la procédure de rapport.
 Expérience du Réseau suisse des droits de l'enfant » dans le cadre de la manifestation de l'Institut des Droits de l'Enfant (IDE) « Rencontres sur la Participation des Enfants » 13 14 novembre 2018 à Genève, (Aline Sermet, membre du Comité).
- Exposé sur le thème «Kinder- und Jugendpolitik Herausforderungen aus Sicht der Zivilgesellschaft» lors de la célébration des 40 ans de la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse CFEJ, 29 novembre 2018, (Lea Meister, membre du Comité).

Au cours de la période faisant l'objet du présent rapport le secrétariat a par ailleurs publié deux articles sur la mise en œuvre des *Concluding observations* dans des revues spécialisées :

- Article scientifique dans la revue Sozial Aktuell sur le thème «Kinderrechte in der Schweiz. Stand der Umsetzung und Ausblick aus Sicht der zivilgesellschaftlichen Akteure», publication dans le numéro 11/2018 (novembre 2018). La revue spécialisée s'adresse aux professionnels du travail social en Suisse.
- Article scientifique dans la revue Bildungspolitik du SSP sur le thème «Kinderrechte umsetzen – Das UN-Berichterstattungsverfahren und die Empfehlungen an die Schweiz», publication en novembre 2018. La revue spécialisée s'adresse aux enseignants et autres professionnels du domaine de l'éducation.



Child Rights Network Switzerland

En outre le Réseau entretient le dialogue avec les acteurs suivants issus du domaine des droits de l'homme et des droits de l'enfant :

- Contact avec des offices fédéraux (surtout OFAS) et conférences inter-cantonales (surtout CDAS) et parlementaires.
- Le Réseau participe actuellement au niveau national en tant que membre actif aux trois alliances d'ONG suivantes : la plateforme des ONG suisses pour les droits humains, la Coalition Education ONG et Facteur de protection D en tant qu'organisation membre.
- Echanges avec des organisations partenaires (par exemple Centre suisse de compétence pour les droits humains, UNICEF Suisse, humanrights.ch, Coalition Education, ADEM, etc.).
- Coordination des organisations membres et participation à une réunion d'échange avec des ONG sur la mise en œuvre de l'art. 12 CDE sur invitation du Centre suisse de compétence pour les droits humains (CSDH). La consultation des ONG a eu lieu le 25 octobre 2018 dans le cadre d'une étude de la mise en œuvre de l'art. 12 CDE en exécution du postulat 14.3382 de la commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national.

Au niveau international le Réseau a entretenu l'échange avec Child Rights Connect lors de leur assemblée générale. Le Réseau était par ailleurs présent à Genève pour le Day of General Discussion du Comité des droits de l'enfant sur le thème «Children Human Rights Defenders».

Prises de position politiques

Paquet de mesures du Conseil fédéral sur la mise en œuvre des Observations finales 2015

Avec le paquet de mesures sur l'amélioration des droits de l'enfant en Suisse publié le 19 décembre 2018¹⁰, le Conseil fédéral s'attelle à la mise en œuvre des recommandations de l'ONU. Il y aborde des questions importantes qui peuvent mener à une amélioration concrète. Le Réseau a continuellement informé ses membres et le large public sur le processus et a communiqué ses premières impressions sur le plan d'action prévu à l'aide d'un communiqué de presse¹¹. Pour le Réseau le paquet de mesures reste globalement tardif et sélectif. Le Conseil fédéral rate ainsi l'occasion de renforcer les droits de tous les enfants en Suisse de manière globale et durable. C'est précisément pour cette raison que le paquet de mesures présentera dorénayant une base importante pour l'accompagnement de la mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant en Suisse.

Institution nationale des droits humains

Dans le cadre d'un groupe de travail de la plateforme des ONG le Réseau des droits de l'enfant a participé à l'accompagnement de la loi fédérale sur la promotion d'une institution nationale des droits humains (INDH). Bien qu'une consultation sur l'avant-projet ait eu lieu, le projet de loi et le message correspondant du Conseil fédéral n'ont été publiés que fin 2018. Le Réseau a soutenu une lettre de la plateforme des ONG adressée au conseiller fédéral Ignazio Cassis. appelant à la poursuite du processus de rédaction. Malheureusement, à la fin de l'année il manquait toujours les améliorations annoncées.

Motion Sans-Papiers

Le Réseau a rédigé une prise de position sur une motion de la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national (CSSS-N) qui demandait un durcissement de la législation pour les personnes sans titre de séjour assuré (sans-papier). La motion 18.3005¹² prévoyait entre autres une facilitation des échanges d'informations entre les écoles

¹⁰ Conseil fédéral (2018): Mesures visant à combler les lacunes dans la mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant

¹¹ Réseau suisse des droits de l'enfant (2018): Paquet de mesures du Conseil fédéral: Engagement en faveur des droits de l'enfant tardif et sélectif - Prise de position Réseau suisse des droits de l'enfant

¹² Commission de la sécurité sociale et de la santé publique (2018): Motion 18.3005, Pour une législation cohérente sur les sans-papiers.



Child Rights Network Switzerland

et les autorités de migration ainsi qu'une restriction du droit de s'affilier aux assurances sociales et de bénéficier des prestations en découlant pour les *Sans-Papiers*. L'intervention a ainsi remis en question le droit à l'éducation et à la santé en Suisse. La Commission a retiré sa motion suite à la soumission d'un postulat de la Commission des institutions politiques qui demande en premier lieu un examen global de la situation des *Sans-Papiers* en Suisse, avant que des ajustements juridiques ne soient faits.

8. Financement

Le travail du Réseau est soutenu par des aides financières du crédit fédéral pour les droits de l'enfant. Le Réseau remercie l'Office fédéral des assurances sociales pour son soutien. Les cotisations des organisations membres sont également d'une grande importance pour la capacité d'agir du Réseau. Le Réseau remercie les organisations membres pour leur soutien financier et professionnel.



Child Rights Network Switzerland

Annexe : Calendrier du 3^{ème} cycle de rapport Etatique au Comité des droits de l'enfant de la Suisse

Procédure de présentation des rapports étatiques simplifiée – *List of issues prior to reporting*

